



CONGRÈS NATIONAL MONTPELLIER 2022



Thème 3

theme3@versailles.snes.edu

Thème 3 - Pour une société juste et solidaire

Rapporteurs nationaux : Magali Espinasse, Marylène Cahouet, Hervé Le Fiblec, Hervé Moreau

Rapporteurs académiques : Fabienne Bellin, Fabien Le Duigou, Dominique Oudot, Maud Ruelle-Personnaz

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème 3 : Pour une société juste et solidaire	XXX -
002	Introduction : Un syndicalisme à l'écoute des questions de société	XXX -
003	Syndicat de transformation sociale, le SNES-FSU se donne les leviers pour agir dans une dynamique de progrès social. Il revendique et promeut une société dans laquelle égalité, justice, solidarité et responsabilité vont de pair. Une société qui ne se préoccuperait pas de justice, des libertés, des stratégies écologiques en dehors de son territoire se mettrait en danger. La Covid en a donné une preuve manifeste.	XXX -
004	Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que son strict périmètre. Le thème 3 traite de questions de fond qui ont toute leur place dans le champ d'action du SNES-FSU : ses projets pour l'Ecole et les Services Publics ne peuvent prendre corps que dans une société différente, juste et solidaire. Les gouvernements successifs ont mis à mal les solidarités et les libertés, en agissant à l'encontre des intérêts du plus grand nombre, par des réformes sur les retraites, la fiscalité, la sécurité sociale, en restreignant les libertés publiques. Le SNES-FSU a des propositions et des	VER – REMPLACER/AJOUTER Pour le syndicat, il y a nécessité à voir plus loin que le strict périmètre de l'Éducation et du cadre national pour répondre aux grands défis sociaux, environnementaux et sanitaires du XXIe siècle. Après « libertés publiques. » REMPLACER/AJOUTER : Le SNES-FSU, qui combat la politique de destruction des services publics

	revendications à faire valoir et à approfondir. Ce thème 3 est à l'image de sa conception d'un syndicalisme dynamique, ouvert et créatif, à l'écoute des questions de société.	<i>menée par les gouvernements successifs, a des est porteur de propositions et des-revendications à faire valoir et à approfondir. Renforcer le rôle de L'État et redonner aux services publics les moyens pour fonctionner est indispensable pour atteindre ses objectifs, sans recourir aux cabinets de conseil privés au coût exorbitant et sans légitimité démocratique.</i> <i>Le débat nécessaire sur la politique de la dette publique et la question monétaire est en permanence instrumentalisé par les néolibéraux pour légitimer la spéculation financière et les mesures d'austérité.</i> <i>Le SNES, avec la FSU, s'emploiera à populariser l'exigence d'un débat démocratique, par des audits sous contrôle citoyen par exemple. L'objectif est d'affranchir la dette publique des contraintes des marchés financiers et des agences de notation, et d'accélérer la restructuration des dettes des pays pauvres.(...)</i>
005		XXX -
006	Fiche 1 – Fiscalité et justice sociale	XXX -
007	1.1 Pour un système fiscal juste	XXX -
008	Le système fiscal constitue un des piliers pour financer les dépenses publiques et assurer la redistribution des richesses.	VER – REMPLACER Le système fiscal constitue un des piliers le principal pilier du financement des dépenses publiques et de redistribution des richesses.
009	Au fil des années, le système est devenu inégalitaire et les grandes fortunes se sont considérablement enrichies. La fin de l'ISF, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la plupart des niches fiscales et les régimes dérogatoires remettent en question le principe d'égalité devant l'impôt. Les impôts indirects pèsent lourdement sur les plus faibles revenus.	VER – Ajouter Au fil des années, le système est devenu de plus en plus inégalitaire et les grandes fortunes se sont considérablement enrichies, alors que le taux de pauvreté augmente. VER - REMPLACER / AJOUTER La fin transformation et dénaturation de l'ISF, l'instauration de la flat tax , la baisse de l'impôt sur les sociétés, la plupart des niches fiscales et les régimes dérogatoires remettent en question le principe d'égalité devant l'impôt et mettent en péril le bon fonctionnement et l'existence même des services publics en les privant de ressources indispensables. (...)
010	Fraudes et évasion fiscale perdurent. La taxe GAFA française est dérisoire face aux bénéfiques records des géants du numérique.	VER – AJOUTER Fraudes et évasion fiscale perdurent, faute d'une réelle volonté d'y mettre fin. Le renforcement des moyens humains, matériels, dans les services des impôts est indispensable et permet de lutter contre fraude et évasion fiscales. (...)
011	Les inégalités flagrantes provoquent le rejet de l'impôt : quelle campagne mener pour sensibiliser nos collègues et l'opinion sur le rôle de l'impôt pour les solidarités ? Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité, mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux. L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?	VER – REMPLACER (...) améliorer le rendement la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et donc son rendement, renforcer sa progressivité... VER – REMPLACER Des mesures sont à revendiquer en faveur d'une politique sociale juste : améliorer le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, renforcer sa progressivité, mettre fin aux cadeaux fiscaux aux plus riches et au capital, lutter contre les paradis fiscaux et mettre fin au secret fiscal des

		<p>entreprises. L'impôt sur les successions, symbolique de la priorité accordée au patrimoine, doit être réformé et rendu plus progressif. Il doit permettre de lutter contre les fortunes héritées et le développement d'une société de rentiers. -est à l'ordre du jour : quelle réforme envisager ?</p>
012		XXX -
013	1.2 Services Publics	XXX -
014	La réforme globale de la fiscalité ne peut s'effectuer qu'avec le développement des Services Publics, le recrutement de personnels, des moyens juridiques et plus de démocratie. Les Services publics assurent la double fonction de contribution à la production des richesses et de redistribution. Ils ont aussi à jouer un rôle déterminant dans la protection de l'environnement. Mais les agents connaissent une crise profonde qui ne leur permet pas de remplir leurs missions. Le SNES et la FSU doivent jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics.	<p>VER – REMPLACER Le SNES et la FSU doivent jouer un rôle majeur pour la défense et la valorisation des Services Publics et pour l'accès de toutes et tous à des services publics de qualité, sur l'ensemble du territoire.</p>
015		
016	1.3. La crise du logement	XXX -
017	Elle s'est accentuée, avec des répercussions catastrophiques, notamment sur les élèves et leur famille, pendant la pandémie. Le mal-logement n'épargne pas les fonctionnaires et notamment les collègues en début de carrière. Les politiques actuelles renforcent financiarisation du logement social et inégalités sociales.	<p>VER – SUPPRIMER Le mal-logement n'épargne pas les fonctionnaires, et notamment les collègues en début de carrière. VER - REMPLACER Les politiques actuelles renforcent financiarisation du logement social et inégalités sociales. Organismes HLM cherchant la rentabilisation maximale de leurs biens, autorisation de la vente de logements à des acteurs privés (loi Elan) : les politiques actuelles confirment le désengagement public en matière de logement social, ce qui aggrave les inégalités. Il faut restaurer le rôle de la Caisse des dépôts et consignations dans le financement du logement social.</p>
018	Une réforme globale est nécessaire au niveau du budget et des politiques urbaines en faveur des habitants et du climat. Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ? Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?	<p>VER – REMPLACER Une réforme globale est nécessaire au niveau du budget et des politiques publiques urbaines en faveur des habitants et du climat. Comment garantir le droit au logement pour toutes les catégories de population ? La garantie du droit au logement passe par la construction de logements sociaux, notamment dans les communes ne respectant pas la loi SRU. VER - REMPLACER Le SNES-FSU lutte sur ces questions avec d'autres forces syndicales et des associations. Il doit encore davantage inciter les personnels relevant de son champ de syndicalisation à se saisir de leurs droits, en matière de logement, et les accompagner dans leurs démarches. Comment faire de cette question un sujet revendicatif mieux partagé ?</p>

019		XXX -
020	Fiche 2 – Défendre et reconquérir la Sécurité sociale	XXX -
021	2.1. Un financement et une gouvernance à reconquérir	XXX -
022	Alors que la Sécu a fait la preuve de son efficacité durant la crise sanitaire, elle est plus que jamais menacée. Le gouvernement a fait le choix, via la CADES, de faire rembourser une partie de la dette née des dépenses supplémentaires liées au Covid en puisant dans les ressources de la Sécurité sociale. Le SNES, avec la FSU, dénonce ce choix et confirme ses mandats pour la gestion démocratique et le financement de la Sécu. Les cotisations sociales doivent redevenir une ressource dominante et légitime avec un élargissement de l'assiette de prélèvement pour financer des droits universalisés. Le SNES avec la FSU dénonce la création de la 5 ^{ème} branche dans un contexte d'étatisation de la sécu (gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG). Quelle mobilisation envisager pour que la CSG sur les revenus du travail soit requalifiée en cotisation ? Comment mobiliser contre les risques récurrents de fusion des budgets de l'Etat et de la Sécu ?	<p>VER – REMPLACER tout le paragraphe par</p> <p><i>Malgré les attaques répétées depuis des décennies visant à soumettre la santé aux logiques du marché capitaliste, la Sécurité sociale a encore fait la preuve de son efficacité pendant la crise sanitaire. Mais elle est plus que jamais menacée. Alors que les comptes de la Sécu devaient revenir à l'équilibre en 2024 au prix de lourds sacrifices imposés à l'hôpital public et aux patients, le gouvernement a fait le choix de créer un nouveau déficit (136 Mds) que la Sécu devra rembourser à l'euro près jusqu'en 2033 (ce qui n'est pas le cas pour la dette d'État).</i></p> <p><i>Contournant le principe de la loi Veil de séparation du budget de l'État et de la Sécu, il a transféré à la Sécu les « mesures Gilets Jaunes » puis la dette Covid.</i></p> <p><i>D'autre part les allègements et exonérations massifs de cotisations (75Mds /an) accordés au patronat, qui n'ont pas fait la preuve de leur effet sur l'emploi, ne sont plus totalement compensés.</i></p> <p><i>La crise économique aggravée par la crise sanitaire et son cortège de chômeurs a réduit les ressources et les revendications salariales restent largement insatisfaites.</i></p> <p><i>En contrepartie, le financement de la Sécu est de plus en plus assuré par la TVA, diverses taxes et par l'impôt hybride qu'est la CSG, autant de financements qui n'ouvrent aucun droit à la protection sociale ; la fiscalisation du financement dénature lentement les principes fondateurs de solidarité en leur substituant la tutelle des choix politiques.</i></p> <p><i>Depuis sa création en 1991, la CSG a vu son taux considérablement augmenter, y compris chez les retraités. Son objectif affirmé de financer exclusivement la Sécu commence même à être miné par son utilisation pour financer l'UNEDIC.</i></p> <p><i>La reconquête de la Sécu pour laquelle agit le SNES-FSU s'appuie sur des revendications qu'il réaffirme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- l'augmentation des recettes nécessite une politique salariale ambitieuse, l'égalité salariale entre hommes et femmes, la défense de l'emploi.</i> <i>- les exonérations de cotisations doivent être entièrement supprimées ;</i> <i>- les cotisations sociales doivent être déplaçonnées ;</i> <i>- la CSG sur les revenus du travail doit être requalifiée en cotisation sociale.</i> <p><i>Son assiette sur les revenus du capital et du jeu doit être élargie ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- la perte d'autonomie qui est un accident de la vie doit être prise en charge comme tel à 100% dans la branche maladie. Le SNES avec la FSU et comme le</i>

		<p><i>groupe des 9 chez les retraités dénonce la création de la 5^{ème} branche dans un contexte d'étatisation de la sécu (gestion par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, établissement public, créé en 2005 et financement par la CSG).</i></p> <p><i>- La cotisation sociale, qui est le salaire socialisé, et participe de la redistribution des richesses produites par la travail, doit redevenir la ressource dominante et légitime dans les branches de la Sécurité sociale où les travailleurs sont les seuls assurés sociaux (comme la retraite).</i></p> <p><i>Dans les autres branches, il est nécessaire de renforcer les prélèvements sur les autres revenus (financiers, patrimoine) pour financer les droits universalisés, comme l'assurance maladie.</i></p> <p><i>- le SNES-FSU réaffirme son opposition à la fusion du budget de l'État et de la Sécu qui ferait perdre à la sécurité Sociale sa spécificité</i></p> <p><i>- le SNES-FSU réaffirme son mandat d'une gestion démocratique par les cotisants de la Sécurité sociale.</i></p> <p><i>Une forte bataille d'opinion, au sein du SNES et de la FSU déjà, s'impose pour permettre à toutes et tous de se réappropriier les enjeux individuels et collectifs de ces revendications et de cette reconquête aux liens indissolubles avec le monde du travail et le choix de société plus juste et solidaire défendu.</i></p>
023		XXX -
024	2.2. Politiques sociales	XXX -
025	La crise sanitaire a accentué la pauvreté et démontré qu'une part importante de la population y est exposée. Santé, perte d'autonomie, logement, retraite, famille, chômage... les besoins sont immenses : autant de terrains de lutte pour le SNES et la FSU au sein de convergences nécessaires.	<p>VER – REMPLACER</p> <p>La crise sanitaire a accentué la pauvreté et démontré qu'une part importante de la population y est exposée... a provoqué une aggravation des situations de pauvreté, auxquelles sont exposés de nouveaux publics.</p>
026	Avec la FSU, le SNES doit mobiliser pour que la protection sociale des jeunes, des précaires, des privé-es d'emploi et des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie soit très significativement renforcée, au-delà de la nécessaire revalorisation des minima sociaux et de l'abandon de la réforme actuelle de l'assurance chômage.	XXX -
027	Une politique familiale ambitieuse doit bénéficier à tous les ménages dès le 1 ^{er} enfant, ce qui implique notamment de développer le service public de la petite enfance.	VER – AJOUTER après le § : Le SNES-FSU doit être porteur de propositions concrètes dans ce domaine, permettant notamment de supprimer ou réduire réduire l'impact de la parentalité sur les carrières (voir thème 2).
028	Quels doivent être les principes et les modalités de mise en oeuvre d'un revenu décent garanti, distinct d'un revenu universel versé sans conditions de ressources ? Quelle articulation avec l'allocation d'autonomie pour tous les jeunes ? Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?	<p>VER - REMPLACER Quelle construction pour le Service public de la perte d'autonomie ?</p> <p>La prise en charge de la perte d'autonomie à domicile et en établissement est une mission de service public et doit correspondre à un projet social ambitieux à la hauteur des enjeux de la société présente et à venir. (CF Congrès de Rennes du SNES thème 3 3.4). La possibilité de formation des aidants et les quelques aides accordées ne doivent pas être des palliatifs au recrutement de personnels en nombre suffisant. Les besoins de formation doivent être</p>

		<p><i>couverts par des établissements publics d'État, et la revalorisation, notamment salariale doit être assurée. Ces mesures ne sauraient non plus légitimer le refus des pouvoirs publics d'engager la construction de structures publiques nécessaires adaptées aux besoins des personnes en perte d'autonomie, le « virage domiciliaire » décidé sans concertation faisant supporter aux personnes et aux familles le poids de la prise en charge.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU milite avec la FSU (congrès 2022) pour « la mise en place d'un service public national du maintien de l'autonomie qui garantisse l'égalité sur tout le territoire, partie intégrante du 100% Sécu défendu et revendiqué par la FSU . Ce droit doit s'inscrire dans une démarche de service public au plus proche des besoins et des réalités locales, dans un cadre national qui en définit les objectifs, en tenant compte de l'ensemble des dimensions (soins et prévention, structures hospitalières, logement, transport, culture, activités physiques ...). Les services à la personne doivent être développés dans le cadre du service public, en lieu et place de réductions d'impôt inégalitaires, d'une précarité forte et de conditions d'emploi indignes et peu contrôlées ».</i></p>
029		XXX -
030	Fiche 3 – Politique de santé	XXX -
031	La crise sanitaire a fait éclater au grand jour les carences du système public de santé soumis à des décennies d'austérité et de politiques néolibérales. Avec la FSU, et dans le prolongement de ses mandats de Rennes, le SNES porte un ensemble de revendications pour un véritable droit à la santé pour tou·tes qu'il faut mieux faire connaître et porter.	XXX -
032		XXX -
033	3.1 Refonder le service public de la santé	XXX -
034	La dégradation importante du système de santé durant les deux derniers mandats présidentiels (augmentation du reste à charge, extension des déserts médicaux...) nécessite d'approfondir notre réflexion et de préciser nos revendications . Comment organiser le système de santé pour mieux articuler médecine de ville et hôpital public, assurer un égal accès sur tout le territoire à des soins spécialisés de haut niveau ? Il est nécessaire de réduire voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de supprimer les dépassements d'honoraires et de développer une médecine préventive. En outre il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine.	<p>VER – AJOUTER La dégradation importante (...) déserts médicaux, réduction des capacités d'accueil de l'hôpital public, ...)</p> <p>(...)</p> <p>VER - REMPLACER Il est nécessaire de réduire voire de supprimer la part du privé et du lucratif dans l'hospitalier et les EHPAD, de supprimer les dépassements d'honoraires et de développer une médecine préventive. La rémunération des médecins doit être repensée. Le secteur 1 doit être revalorisé pour conduire à l'extinction du secteur 2. Les centres de santé publics et la médecine préventive doivent être développés.</p> <p>VER - AJOUTER</p> <p>Dans le scandale des EHPAD privés à but lucratif - véritable prédation et maltraitance des résidents, spoliation des fonds publics, notamment ceux de la Sécurité Sociale -la responsabilité des pouvoirs publics est engagée : long laisser-faire mais aussi abandon au privé de pans entiers de la santé et de la</p>

		<p><i>dépendance, les livrant aux marchés financiers. Par l'intermédiaire des ARS, et de Conseils Départementaux, les agréments pour la construction d'établissements publics n'ont cessé de diminuer. Il est nécessaire, dans l'état actuel du scandale révélé par une enquête journalistique, que toute la transparence soit faite sur l'usage de l'argent public. Pour cela il faut remettre en cause la loi sur le secret des affaires. Et la restitution des dotations publiques détournées à des fins marchandes s'impose. Par ailleurs, pour préserver la santé et la dépendance des objectifs de rentabilité financière, les subventions accordées aux établissements à but lucratif doivent être progressivement réduites pour aller rapidement vers leur suppression.</i></p> <p>AJOUTER après « il faut sauver la psychiatrie qui est le parent pauvre de la médecine. »</p> <p><i>Le délitement de la filière de soins psychopathologique et psychiatrique a été mise en lumière avec les conséquences de la crise du Covid. Le Gouvernement au lieu de renforcer le service public fait le choix du libéral mettant gravement en cause les possibilités d'accès aux psychologues et la reconnaissance de leur qualification. Les mesures prises ces deux dernières années vont dans le sens d'une assimilation des psychologues à des personnels de santé, quel que soit leur champ d'exercice. Le SNES-FSU s'oppose à ces évolutions pour les PsyEN et exige les moyens pour qu'ils puissent déployer toutes leurs missions de prévention, d'aide à la réussite, et à l'élaboration des projets de tous les jeunes.</i></p>
035		XXX -
036	3.2 Le 100% sécu	XXX -
037	<p>Pour les agents de la Fonction publique, la réforme de la protection sociale complémentaire a entraîné une rupture des solidarités intergénérationnelles entre actifs et retraités, entre niveaux de revenus. Le régime qui va se mettre en place ne peut être que transitoire. C'est bien une sécurité sociale remboursant à 100% les soins prescrits qui pourra assurer les solidarités entre les assuré-es.</p>	<p>VER - REMPLACER</p> <p>Le régime qui vaentre les assuré-es.</p> <p><i>Attaquée de manière récurrente par les gouvernements successifs, la Sécu voit mis à mal ses principes fondateurs selon lesquels chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Les restes à charge deviennent de plus en plus importants pour les assurés et contraignent à recourir à des complémentaires dont le coût s'alourdit. Avec le passage de la mutualisation du risque maladie sur l'ensemble de la population par l'AMO à une individualisation en fonction de l'âge et de la couverture que chacun peut se payer, les complémentaires santé (mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés d'assurance) vont à l'encontre de la logique de la solidarité.</i></p> <p><i>Or c'est dans le basculement de l'AMO vers l'AMC que s'inscrit la mise en place de la PSC pour les agents de la Fonction Publique, ce qui ne répond pas aux objectifs du SNES-FSU. L'accord en effet instaure une adhésion obligatoire et rompt les solidarités entre actifs et retraités, les solidarités de revenus et familiales. Le SNES-FSU maintient sa revendication d'une adhésion</i></p>

		<p><i>facultative.</i> Mais au-delà, il réaffirme son mandat de la prise en charge des soins prescrits à 100 % par la sécu, seule capable de lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins.</p> <p>Outre le surcoût entraîné par l'intervention, pour un même soin, de deux financeurs (Sécu et complémentaires), la gestion par la sécu, dégagée de toute concurrence, est la moins coûteuse (4 % de son budget contre 17 à 20 % pour les complémentaires).</p> <p>La FSU a décidé à son congrès de Metz de mener une large campagne, tant en interne qu'en intersyndicale, pour informer les agent.es et les mobiliser sur les enjeux de la conquête du « 100 % Sécu ». Le SNES-FSU y prendra toute sa part et n'exclut aucune forme de mobilisation a priori : stages, débats, colloques, pétitions, rassemblements, manifestations...Il faudra en parallèle mener le débat avec nos partenaires syndicaux et associatifs sur les modalités de mise en œuvre, les étapes intermédiaires et les pistes à explorer.</p>
038	Le congrès FSU de Metz a acté l'avancée modérée qu'a représenté l'accord PSC en santé sur l'ordonnance imposée en février 2020 par le gouvernement et a réaffirmé notre mandat du 100% sécu, urgent pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins. Avec la FSU, le SNES doit initier une campagne dans ce sens. Sous quelles formes ? Avec quels partenaires ?	<p>VER – Supprimer le § Le congrès FSU de Metz ...quels partenaires ?</p>
039		XXX -
040	3.3 Démocratie sanitaire	<p>VER - REMPLACER 3.3 Démocratie sanitaire Une réelle démocratie sanitaire pour refonder la politique de santé.</p>
041	La crise a confirmé que les ARS sont essentiellement des courroies de transmission des restrictions budgétaires organisant les fermetures de services et de lits d'hospitalisation. Comment revoir leurs missions et mode de fonctionnement pour la mise en oeuvre d'une politique de santé publique juste et égalitaire ?	<p>VER- REMPLACER La crise a confirmé ...et égalitaire ?</p> <p>Le contrôle des dotations publiques accordées aux EHPAD privés à but lucratif par les ARS et les conseils départementaux est très insuffisant. Les ARS participent à l'affaiblissement des services publics de santé, y compris pendant la crise en continuant à organiser les fermetures d'hôpitaux de proximité, de services et de lits d'hospitalisation et par leur complaisance à l'égard des grands groupes privés.</p> <p>La question se pose de la profonde transformation des ARS et du nécessaire renforcement de structures départementales des affaires sanitaires et sociales. Il faut à la fois envisager un niveau de pilotage infra-régional et définir les missions et le mode de fonctionnement de ces nouvelles agences de telle sorte que les organisations syndicales de salariés, les associations représentatives d'usagers, les élus, les représentants des professionnels notamment soient véritablement associés à l'évaluation des besoins du</p>

		<p><i>territoire défini et aux prises de décision sur l'organisation des soins.</i></p> <p><i>Le rôle des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) doit être fortement revu dans ce même objectif.</i></p> <p><i>La loi de financement de la Sécu votée en 1996 (gouvernement Juppé) a été une nouvelle attaque contre le fonctionnement démocratique de la sécu et instauré l'Ondam (objectif national de dépense de l'assurance maladie), insuffisant et ayant pour seul objectif de diminuer les dépenses de santé. C'est par le débat démocratique que les citoyens devraient se prononcer sur la question des besoins et des moyens.</i></p>
042	La pandémie a montré l'importance de politiques coordonnées à l'échelle planétaire et conforte nos revendications en matière de pôle public du médicament et de levée des brevets.	<p>VER –</p> <p>AJOUTER après le § : <i>La levée des brevets doit être revendiquée afin de garantir un réel droit d'accès à la santé et aux médicaments pour toutes les populations, quel que soit le pays dans lequel elles vivent. Le scandale de l'accaparement des doses de vaccin par les pays les plus riches, du gaspillage de médicaments et des pénuries récurrentes, liées aux délocalisations dans la fabrication des principes actifs, conforte notre revendication de création d'un pôle public du médicament. Les profits de l'industrie pharmaceutique doivent aller à la recherche publique. La question de la nationalisation de l'industrie pharmaceutique doit être posée.</i></p>
043		XXX -
044	Fiche 4 – Droit à la retraite	XXX -
045	Les luttes et la pandémie ont contraint le pouvoir à ajourner la réforme des retraites mais pas à l'abandonner. Imposée en mars 2020 à l'Assemblée par le 49-3, elle devait fixer une gestion à l'équilibre sur cinq ans avec la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires. Le SNES-FSU a exprimé son opposition et demande le retrait du texte voté qui s'oppose au code des pensions, au statut de la FP et va conduire à une baisse importante des pensions notamment pour les femmes.	XXX -
046	Le retour de la réforme est prévu par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques (recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions).	<p>VER – AJOUTER</p> <p>Le retour de la réforme est prévu par l'exécutif et des candidats de droite avec des mesures paramétriques (recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux, alignement des régimes public/privé et la remise en cause du code des pensions), <i> dans la continuité de la logique de destruction du statut de la Fonction publique. A rebours de ces objectifs, le SNES et la FSU réaffirment leurs mandats : retraite à 60 ans, 37,5 annuités, 75 % du traitement indiciaire des six derniers mois. Le SNES-FSU s'oppose à l'allongement de la durée de cotisations et à tout nouveau report de l'âge légal de départ à la retraite.</i></p>
047	La part des retraites dans le PIB diminue depuis 2014 annonçant dans le futur un décrochage important entre actifs et retraités, notamment pour les femmes.	XXX -
048	Le gouvernement Castex a présenté comme une avancée les mille euros minimum pour toute retraite : il faut dénoncer ce discours mensonger qui, par ailleurs, gonfle les	XXX -

	déficits sciemment, instrumentalise la crise sanitaire pour persuader les citoyens que la réforme est inévitable.	
049	Il est nécessaire d'affiner et de faire partager notre conception de la retraite comme un droit et une période de la vie salariée.	VER – REMPLACER Il est nécessaire d'affiner d'affirmer...
050	Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, de recettes supplémentaires : faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ?	VER – AJOUTER Même si les gouvernements successifs ont surestimé sciemment l'importance du déficit, notre Notre système de retraites actuel a besoin d'améliorations, de recettes supplémentaires. Il est de la responsabilité du SNES-FSU de remettre en avant ses propositions pour une réforme de progrès et de lutter contre les discours fatalistes. VER – REMPLACER faut-il revoir nos revendications ? Comment relance-t-on le débat et nos propositions pour une réforme de progrès ? Comment lutter contre le discours fréquent chez les jeunes du « je n'aurai pas de retraite » ? Fin de l'austérité salariale, lutte contre le chômage, rééquilibrage entre revenus du travail et du capital, fin des exonérations patronales de cotisations sociales sans contreparties, égalité salariale femmes / hommes : autant de solutions concrètes qui doivent permettre de financer sans difficultés les pensions de retraites, et ainsi contrecarrer les discours fatalistes sur l'avenir de notre système de retraite, fréquents chez les plus jeunes et réaffirmer la pleine légitimité du droit au salaire continué que doit représenter la pension de retraite. Une légère augmentation des taux de cotisation permettrait dans l'immédiat d'accroître les recettes, d'assurer un équilibre dans le financement des retraites, les pensions devant par ailleurs être revalorisées.
051		XXX -
052	Fiche 5 – Stratégies écologiques	XXX -
053	L'urgence écologique est un sujet majeur qui peine à percer dans le débat public. Jusque-là les syndicats s'en emparent peu. Le SNES-FSU n'occupe pas pleinement sa place dans ce combat, mené principalement par les associations et les partis politiques, bien qu'il appelle à manifester pour des occasions particulières. Il est nécessaire d'investir davantage ce sujet.	VER – AJOUTER L'urgence écologique (...) partis politiques et une partie de la jeunesse , bien qu'il appelle à manifester pour des occasions particulières. Il est nécessaire d'investir davantage ce sujet, y compris dans nos pratiques militantes et professionnelles.
054	Les COP se succèdent, comme les coups médiatiques du président Macron, sans décisions qui changeraient le cours des événements, permettraient de rompre avec les dégâts produits par les politiques libérales et une mondialisation débridée.	XXX -
055	Changer de modèle économique, social et politique est apparu comme nécessaire pour bâtir des stratégies écologiques : c'est ce qu'ont porté notamment les jeunes dans les manifestations pour le climat. Il est de la responsabilité du SNES et de la FSU	VER – AJOUTER Les questions sociales et environnementales participent d'un même combat. Notre syndicalisme de transformation sociale a un rôle à jouer.

	de prendre toute leur part dans ce combat, en lien avec la défense des services publics. En effet, parce qu'ils donnent la priorité au collectif, qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, ils peuvent agir pour la protection de l'environnement et faire émerger des alternatives en termes de transport, de logement, d'alimentation, d'emplois etc. Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ?	Changer de modèle économique, social et politique est apparu comme nécessaire indispensable pour bâtir des stratégies écologiques... VER - REMPLACER Comment le SNES doit-il s'inscrire dans ces nouvelles luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations ? Le travail mené par la FSU avec d'autres organisations (collectif « Plus jamais ça ») constitue une première étape dans notre action pour une autre société, et dans la prise de conscience de la nécessité de s'inscrire dans les luttes pour le climat et l'environnement, et de mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations. Elle doit se traduire par des actions et revendications concrètes, notamment en lien avec notre quotidien professionnel.
056	Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? L'urgence climatique impose un effort constitutif à ceux qui ont le plus de responsabilités et dont le patrimoine a la plus grande empreinte en termes de pollution. Comment penser une fiscalité juste et efficace ?	VER – REMPLACER Quelles réponses à l'urgence écologique en termes de transformation du travail et de la production ? Quelles conséquences sur notre projet éducatif, dans une approche scientifique et non moralisatrice ? Nous devons en particulier nous positionner et être force de proposition, sur les sujets en lien avec nos métiers (programmes scolaires, formation initiale et continue, lieux et temps de travail, services publics de proximité, restauration scolaire et collective, mobilités, logement, dégâts du numérique...). (...)
057		XXX -
058	Fiche 6 – Exercer ses droits et en conquérir de nouveaux	XXX -
059	Les mandats du congrès de Rennes restent valables mais des focus sur des questions actuellement vives sont nécessaires.	XXX -
060	6.1 Favoriser la participation au débat public	XXX -
061	La montée de l'abstention témoigne d'une crise démocratique, renforcée par une pratique du pouvoir qui ignore les forces sociales organisées ou les instrumentalise. Il faut redonner au débat public toute sa place, mieux permettre l'expression et la prise en compte des avis du plus grand nombre, notamment des catégories les plus en marge. Comment le syndicat d'une part, et l'école d'autre part, peuvent contribuer à ces objectifs ? Le développement d'espaces privés numériques comme lieux d'expression ne doit pas conduire à une désinformation massive et à l'éclatement du débat.	VER – AJOUTER après le § Le débat public n'est pas possible quand les maîtres de l'organisation sont tous du même bord. Une intervention publique s'impose pour mettre fin à la concentration dans le secteur des médias et assurer ainsi le pluralisme et l'indépendance indispensables à la démocratie.
062	Quelle stratégie mettre en œuvre pour faire aboutir notre mandat du droit de vote de tous les étrangers résidents aux élections locales ?	XXX -
063		XXX -
064	6.2 Une politique de sécurité respectueuse des personnes	XXX -
065	La dérive sécuritaire du gouvernement remet en cause les libertés fondamentales et donc la démocratie : répression du mouvement social, entrée dans le droit commun de mesures d'exception, restrictions du droit à manifester, violences policières.	XXX -

066	Le SNES-FSU exige l'abrogation des lois liberticides et une remise à plat de la législation induite de l'état d'urgence. Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ?	<p>VER - REMPLACER Comment et sur quelles bases construire une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection de tous ?</p> <p>Les missions de la police, qui doit être au service de la population, et non du pouvoir en place, sont dévoyées par la politique du chiffre et les directives de maintien de l'ordre, qui autorisent notamment les LBD et la technique de la nasse en manifestation.</p> <p>Il faut un contrôle démocratique de la police et rétablir entre autres une police de proximité qui ne soit pas armée.</p>
067		XXX -
068	6.3 Réformer la législation sur la fin de vie	XXX -
069	La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Toute réforme se heurte cependant au refus et au blocage de la part des courants politiques et religieux les plus conservateurs. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand celle-ci apparaît comme proche et inéluctable. Quelles conditions et garanties obtenir pour que ce droit puisse s'appliquer de façon éthique et sans dépendre de l'appréciation du seul corps médical ?	<p>VER- REMPLACER le § par :</p> <p>La législation actuelle sur la fin de vie a montré ses limites. Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir appliquer le principe du droit de chacun-e à choisir les conditions de sa fin de vie quand celle-ci est proche et inéluctable. Au-delà des blocages culturels et religieux, il faut accepter que le vieillissement n'est pas une maladie et entendre la souffrance morale autant que la souffrance physique. Cela nécessite du personnel pour revenir à du soin et de l'accompagnement, des temps de formation auprès de personnes âgées pour les futurs médecins et soignants. Cela passe aussi par la fin des EHPAD à but lucratif. La loi doit obliger le corps médical à respecter les "Directives anticipées" sans pressions psychologiques sur des patients en souffrance et leurs proches.</p>
070		XXX -
071	6.4 Protéger les mineurs de l'exploitation sexuelle	XXX -
072	Face à l'ampleur du phénomène prostitutionnel chez les mineurs, le plan gouvernemental annoncé à l'automne 2021 est nettement insuffisant et met de côté le rôle éducatif que peut jouer l'éducation nationale, notamment en déconstruisant les représentations qui conduisent certaines victimes à ne pas se considérer comme telles.	XXX -
073	Comment intégrer cette lutte dans l'éducation sans se contenter d'un discours informatif et moralisateur ?	<p>VER – REMPLACER Comment intégrer cette lutte dans l'éducation sans se contenter d'un discours informatif et moralisateur ?</p> <p>La loi prévoit depuis 2001 que chaque élève bénéficie chaque année de trois séances d'éducation à la sexualité, tout au long de la scolarité. Or, dans la pratique, il n'en est rien. Les trois heures de formation sont dues à nos élèves et doivent être effectives. Les personnels doivent être formés aux questions relatives à l'égalité filles garçons, auxquelles ils doivent sensibiliser les élèves. Le SNES-FSU dénonce les propos réactionnaires du ministre Blanquer, notamment sur l'habillement des jeunes filles.</p> <p>Il appelle à la vigilance vis-à-vis des associations qui interviennent au sein des</p>

		<i>EPLE et vis-à-vis du contenu des interventions. L'Institution doit être en mesure de garantir la qualité et la fiabilité des associations qui interviennent dans les EPLE. Le SNES-FSU dénonce l'entrisme d'associations, dont certaines interventions dans les EPLE sont organisées sans lien avec l'équipe et s'avèrent plus que problématiques (non-respect de l'obligation de neutralité et de laïcité).</i>
074		XXX -
075	Fiche 7 – Lutter contre toutes les discriminations	XXX -
076	Le SNES-FSU combat toutes les discriminations et les mandats des congrès précédents sont toujours d'actualité. Il est cependant nécessaire d'en préciser ou développer certains.	XXX -
077	7.1 Faire barrage au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie	VER – REMPLACER <i>Lutter contre toutes les formes de racisme</i> Faire barrage au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie
078	Les actes racistes, xénophobes et antisémites se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite. La nécessaire lutte contre le terrorisme islamiste est dévoyée pour diviser les catégories populaires et le salariat selon les origines et/ou les confessions.	VER – REMPLACER Les actes racistes, et xénophobes et antisémites se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite.
079	Le SNES-FSU continue de lutter contre le racisme et les discriminations sous toutes leurs formes et quelles qu'en soient les victimes. Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ?	VER – REMPLACER Comment l'École peut-elle mieux jouer son rôle dans la défense de ces principes sans devenir une entreprise de surveillance des jeunes ? <i>Le rôle de l'école publique dans la lutte contre le racisme et les discriminations doit être renforcé parce qu'elle seule accueille toutes et tous sans aucune distinction. Recruter et mieux former les équipes pluriprofessionnelles sur ces questions, organiser une vraie mixité sociale et scolaire sont indispensables dans cette lutte.</i>
080		VER -AJOUTER § <i>7.2 Lutter contre les violences sexistes et sexuelles</i> <i>Ni les employeurs publics ni les employeurs privés ne prennent toutes les mesures nécessaires (moyens budgétaires, structurels et humains) pour prévenir et faire cesser les violences faites aux femmes sur le lieu de travail. Depuis la signature de l'accord égalité professionnelle de la Fonction publique signé en novembre 2018, chaque ministère doit déployer un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes. Trois ans après, l'Éducation nationale n'a toujours pas rendu les arbitrages nécessaires à la mise en œuvre d'un dispositif national. Malgré cela, les représentants de la FSU en CHSCT œuvrent au quotidien dans toutes les académies pour que des dispositifs locaux voient le jour. Des moyens humains et financiers sont nécessaires pour des campagnes nationales d'information et pour la mise en œuvre, partout, de dispositifs de lutte contre les violences sexistes</i>

		et sexuelles. Le SNES-FSU doit être porteur de propositions, quant aux procédures à mettre en œuvre : formation de personnels RH à l'écoute et au traitement des signalements, développement de l'information sur les droits des victimes, solutions de relogement, réaffectation (provisoire ou pérenne) facilitée, autorisations spéciales d'absence pour les démarches administratives, possibilité d'aménagements horaires...
081	7.2 Ouvrir l'école aux personnes trans	VER – REMPLACER 7.3 Lutter contre la LGBTIphobies
082	Les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire par les personnes trans, qu'elles soient élèves ou personnels, sont patentes. Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ?	VER - REMPLACER Les difficultés rencontrées dans le milieu scolaire par les personnes trans, qu'elles soient élèves ou personnels, sont patentes. Quelles revendications mettre en avant pour répondre à leur situation ? Les actes de discrimination et de violence envers les personnes LGBTI se multiplient, encouragés par la banalisation dans le débat public de discours issus de l'extrême droite et des milieux religieux conservateurs. La lutte contre ces actes et contre ces discours passe par l'éducation à la différence dès le plus jeune âge.
083		XXX -
084	7.3 Respecter les droits des personnes incarcérées	VER – REMPLACER 7.4
085	Le gouvernement poursuit une politique du tout carcéral, malgré des conditions de détention indignes et des droits souvent déniés aux personnes incarcérées. Comment le syndicalisme peut-il agir pour faire cesser la politique de surexploitation du travail des détenus (absence de garanties, non application du droit du travail, rémunérations très faibles).	XXX -
086		XXX -
087	Fiche 8 – Défendre les droits et libertés dans le monde	XXX -
088	8.1 Pour la paix, le désarmement, le développement des droits démocratiques	XXX -
089	Les replis identitaires et nationalistes ainsi que les volontés de grandes puissances de s'affirmer dans un monde dont la géopolitique est en pleine redéfinition ont conduit à la multiplication des conflits dans le monde. Le SNES-FSU estime que le développement des droits démocratiques est une des conditions de la paix, tout comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international. Il continuera de s'engager pour le désarmement, notamment nucléaire.	VER – AJOUTER Les replis identitaires et nationalistes ainsi que les volontés de grandes puissances d'affirmer leur impérialisme dans un monde dont la géopolitique est en pleine redéfinition sont source de nouveaux ont conduit à la multiplication des conflits dans le monde.
090	Il condamne guerre que mène la Russie contre l'Ukraine et la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale. Il appelle au retrait des troupes russes et à une solution négociée de retour à une paix durable dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.	VER – AJOUTER / REMPLACER Le SNES-FSU apporte tout son soutien au peuple ukrainien ainsi qu'aux mobilisations anti-guerres qui éclosent en Russie et en Biélorussie malgré la répression menée par le régime de Poutine. Il condamne la guerre que mène la Russie menée contre l'Ukraine, et qui provoque la déstabilisation qu'elle provoque à l'échelle mondiale une déstabilisation qui peut s'avérer dangereuse.
091		XXX -
092	8.2 Pour une autre politique des migrations	XXX -

093	<p>Les migrants qui fuient les guerres, les dérèglements climatiques, la pauvreté, le mépris des droits sont stigmatisés et pourchassés dans les territoires où ils ont cherché refuge. La logique répressive, sur fond de xénophobie, mise en place en Europe notamment, se traduit par la mort de centaines de réfugiés contraints de recourir aux réseaux criminels des passeurs. Des règles et des canaux légaux d'immigration sont nécessaires pour faire cesser ces situations. Comment assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants ? Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ?</p>	<p>VER – AJOUTER / REMPLACER Les migrants qui fuient les guerres, les dictatures, les dérèglements climatiques, la pauvreté, le mépris des droits sont stigmatisés et pourchassés dans les territoires pays où ils ont cherché refuge. VER - REMPLACER Comment assurer Assurer des conditions d'accueil dignes aux migrants, quel que soit leur pays d'origine, passe par une politique volontariste en France et à l'échelle européenne. Comment impulser une politique volontariste en ce sens à l'échelle de l'UE ? Quelles relations le SNES et la FSU doivent-ils développer avec les associations de défense des droits des migrants afin de populariser leur action ? Le SNES, avec la FSU, doit continuer de développer ses liens avec les associations de défense des droits des migrants, afin de populariser leur action et les accompagner pour la régularisation des populations sans papier. Le SNES et la FSU doivent peser pour que l'Éducation nationale permette la scolarisation et l'accueil en UPE2A des enfants de migrants et des mineurs isolés.</p>
094		XXX -
095	8.3 Palestine	XXX -
096	<p>Le SNES-FSU rappelle son engagement en faveur de la reconnaissance internationale, et notamment par la France, de l'État Palestinien, dans le cadre du droit international, comme un des moyens d'avancer vers la paix dans cette région. Il dénonce la politique de colonisation des territoires occupés, et des autres violations des conventions de Genève, qui sont régulièrement perpétrées par l'Etat d'Israël. Il estime que les deux peuples ont droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.</p>	<p>VER – AJOUTER Le SNES-FSU rappelle son engagement (...) les résolutions de l'ONU. Le SNES, avec la FSU, apporte son appui aux campagnes de soutien à la lutte du peuple palestinien, notamment celles initiées par la société civile palestinienne, comme BDS, ou par les pacifistes israéliens.</p>
097		XXX -

Vote du Texte

Pour : 49 – Contre : 0 – Abstention : 3 – NPPV : 0